

Conditions générales de vente

SCEA Relais du Haget

425 chemin de Testalade

32110 Cravencères

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur ou le moniteur qui se réserve le droit d'exclure toute personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien être du groupe. Dans ce cas aucune indemnité de remboursement ne sera due.

Condition de départ :

Pour confirmer un départ de randonnée, un minimum de 3 cavaliers doivent être inscrits. En cas de groupe incomplet, nous pouvons être amenés à annuler un départ. Les personnes inscrites seront remboursées, ou nous vous proposerons d'autres dates sans obligations. La randonnée étant soumise aux aléas climatiques, nous nous octroyons le droit d'annuler une sortie, de décaler un départ ou de modifier un itinéraire afin d'assurer la sécurité du groupe.

Tarifs :

Le prix comprend : la location du cheval et de son matériel, la prestation de l'accompagnateur, les repas et l'hébergement.

Le remboursement des sommes versées par l'acheteur interviendra sous déduction des montants précisés ci-dessous à titre de dédit, en fonction de la date d'annulation, par rapport à la date du voyage.

Annulation de la part du cavalier :

- J+45 le cavalier est entièrement remboursé
- J+30 : 30% du montant total des prestations
- J-30 et J-20 : 50% du montant total des prestations
- J-20 : 75% : du montant total des prestations
- J-7 : 100% par remboursé du tout

Si le centre équestre Scea relais du Haget doit annuler un départ pour quelque motif que ce soit, les personnes déjà inscrites seront intégralement remboursées.

Assurance :

La structure est assurée en responsabilité civile.

Toutefois les cavaliers devront être titulaires de la licence fédérale de l'année en cours ou de la licence verte. La structure délivre les licences fédérales.

Le port du casque est obligatoire, aucune dérogation ne sera faite. Le cavalier qui se refusera cette consigne se verra immédiatement exclu de la randonnée sans compensation financière de remboursement.

L'accompagnateur de tourisme équestre se réserve le droit de refuser tout cavalier dont le niveau validé par le bulletin d'inscription ne correspond pas au niveau de la randonnée. Dans ce cas le cavalier ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

Propriété audiovisuelle et droit à l'image :

La SCEA relais du Haget se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors de ses prestations pour illustrer ses brochures, pub diverses, réseaux sociaux et sites internet, sauf avis contraire du participant.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification ou suppression des informations vous concernant.

Vol :

Le centre équestre décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel durant le stage ou la randonnée.